

LICENCE PROFESSIONNELLE - METIERS DU BTP : GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION

Conduite de chantier travaux publics

Objectifs du parcours

La Licence Professionnelle Génie Civil et Construction - Travaux Publics complète les diplômés de techniciens supérieurs du domaine du BTP.

Grâce à une formation par alternance d'une année sous forme de contrat d'apprentissage, elle permet une insertion professionnelle rapide dans toutes les structures liées à l'encadrement des travaux de voirie et de réseaux divers (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics) à des postes de conducteurs ou de coordinateurs de travaux, de responsables études et méthodes et de responsables d'opérations.

L'objectif de la Licence Professionnelle par apprentissage est essentiellement de permettre une insertion directe dans l'entreprise où s'est déroulé le contrat. Cependant cette insertion n'a pas lieu systématiquement au sein de l'entreprise d'accueil, mais l'expérience acquise procure un excellent atout pour l'embauche et la connaissance du milieu professionnel permet de mieux adapter la recherche d'emploi aux convenances personnelles.

Exemples de métiers :

- conducteur de travaux
- chargé d'études techniques
- chargé d'études de prix
- chargé d'études techniques, aménagement, VRD, terrassement

Langue du parcours	Français
ECTS	180 ECTS
Volume horaire	
TP : 36h	TD : 268h
CI : 0h	CM : 116h
Formation initiale	Non
Formation continue	Non
Apprentissage	Oui
Contrat de professionnalisation	Oui

Poursuite d'études

La Licence Professionnelle n'a pas pour finalité la poursuite d'études, mais une insertion professionnelle immédiate.

Codes ROME

- F1201 - Conduite de travaux du BTP
- F1108 - Métré de la construction
- F1103 - Contrôle et diagnostic technique du bâtiment
- F1104 - Dessin BTP

Modalités pédagogiques

La Licence Professionnelle Génie Civil et Construction - Travaux Publics se fait uniquement par la voie de l'apprentissage avec un contrat d'une année.

Le rythme de l'alternance est adapté aux besoins de l'acquisition des savoirs théoriques et aux contraintes des apprentis lorsqu'ils sont en formation dans l'entreprise :

- 37 semaines en entreprise réparties en 3 périodes de 4 à 5 semaines
- 15 semaines d'enseignement à l'IUT (420h de cours)
- toutes les informations sur l'apprentissage (conditions ...) sur le site du CFAU : cfau.fr
- la recherche d'une entreprise peut se faire de façon autonome ou avec l'aide du département Génie Civil, n'hésitez pas prendre contact [via notre formulaire](#)

Un projet de fin d'études est soutenu peu avant la délivrance du diplôme, au début du mois de septembre de l'année suivante. Durant l'année, l'apprenti est suivi par son maître d'apprentissage qui est son référent dans l'entreprise et par un tuteur qui est enseignant de l'IUT.

Le contrôle des connaissances est continu. L'assiduité aux enseignements est obligatoire.

Contact

Serge Wilt : s.wilt@unistra.fr

Conduite de chantier travaux publics

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 Dynamique d'entreprise	12 ECTS	30 h		60 h			
Gestion des ressources humaines		10 h		20 h			
Création et reprise d'entreprise		10 h		20 h			
Langue : anglais		10 h		20 h			
UE 2 Pilotage d'opération	12 ECTS	40 h		80 h			
Communication et gestion de l'information		10 h		20 h			
Gestion d'opérations		10 h		20 h			
Gestion des marchés		10 h		20 h			
Qualité, sécurité et environnement		10 h		20 h			
UE 3 Maîtrise de projets	12 ECTS	36 h		80 h	4 h		
Procédés de mise en oeuvre		6 h		20 h	4 h		
Conduite de travaux		10 h		20 h			
Maîtrise d'oeuvre		10 h		20 h			
Maîtrise d'ouvrage		10 h		20 h			
UE 4 Technologie et environnement	9 ECTS	10 h		48 h	32 h		
Techniques spécifiques		6 h		20 h	4 h		
Environnement numérique				6 h	24 h		
Constructions et développement durable		4 h		22 h	4 h		
UE 5 Immersion professionnelle	10 ECTS						
Structure d'entreprises							
Apprentissage professionnel							
UE 6 Projet tutoré	5 ECTS						
Mémoire technique							